

Zeitschrift:	Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber:	Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band:	3 (2001)
Heft:	6
Rubrik:	Les offices cantonaux à un moment charnière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les offices cantonaux à un

«mobile» a demandé aux responsables de quatre offices cantonaux J+S de s'exprimer au sujet des modifications au niveau de la formation, de l'organisation du travail et de la collaboration avec les clubs et les écoles.



*Boris Lazzarotto
Chef du Service des loisirs de la jeunesse,
Section J+S, Genève
boris.lazzarotto@etat.ge.ch*

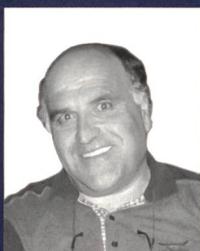
«**J**e salue la nouvelle tâche qui nous est donnée dans le domaine de la formation des coachs J+S. En effet, les personnes qui ont la charge des jeunes doivent bénéficier d'une formation de qualité. Les skieurs et les footballeurs notamment souhaitent ardemment une formation continue au niveau environnemental (contacts parents/entraîneurs, comportements so-

ciaux, consommation de produits entraînant la dépendance, etc.), domaine qui est du ressort du coach J+S. Je souhaite que le projet pilote J+S 2000 crée des conditions favorables pour un passage sans encombre à la phase de réalisation concrète.

La collaboration directe avec les clubs est une chance à saisir. En tant que jeune chef cantonal, je suis amené à rencontrer et à collaborer avec les responsables des sociétés, ce qui nous permet de tisser des liens.

Comment sera organisé notre travail dorénavant à l'office? Je ne le sais pas encore. Peut-être devrons-nous modifier nos habitudes pour assister davantage les sociétés et associations dans leurs activités le soir et le week-end...»

«La collaboration directe avec les clubs est une chance à saisir!»



*Gaby Micheloud
Chef de l'Office cantonal J+S, Valais
Gaby.micheloud@vs.admin.ch*

«**L**e travail sera tout aussi considérable, mais différent. Par exemple, le nombre des cours de formation et de perfectionnement des monitrices et moniteurs sera plus volumineux, l'appui aux coachs J+S exigera du temps, et la mise en œuvre des nouvelles prescriptions administratives compensera la diminution du nombre de cours de branches sportives à traiter. Le temps gagné grâce à la Banque nationale de données J+S sera utilisé pour intensifier la collaboration, déjà bonne, avec les associations sportives cantonales, les clubs, les coachs J+S et les moniteurs J+S.

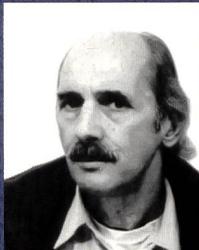
D'une manière générale, il m'apparaît comme très important de mettre en place un contrôle efficace de

la qualité pour atteindre l'objectif ambitieux que s'est fixé le projet J+S 2000: promouvoir un sport des jeunes de qualité!

C'est pourquoi, en collaboration avec le Centre de management public de l'Etat du Valais, nous évaluerons en permanence, sur le plan cantonal, le projet J+S 2000 afin de pouvoir améliorer sans cesse l'organisation administrative de notre office. Une chose ne changera pas, c'est notre slogan: A votre service!»

«Mettre en place un contrôle efficace de la qualité.»

moment charnière



Michel Meyer

*Chef de l'Office du sport, Section J+S
francophone, Berne/Jura bernois
michel.meyer@erz.be.ch*

Le transfert au club de certaines tâches effectuées jusqu'à présent par l'office est une bonne solution. Ainsi, les dirigeants se sentiront plus concernés directement et devront prendre leurs responsabilités. Dans nos offices cantonaux, nous devrons cependant rester vigilants.

Je ne crois pas à l'intrusion de l'Etat dans les clubs pour y exercer une influence directe. Le club appartient à ses membres, à son comité, à sa fédération. Notre influence pourra s'exercer au travers des coachs issus du club, comme par le passé, par les monitrices et les moniteurs.

Je trouve excellente la nouvelle conception de la formation continue. J'y vois déjà deux avantages: elle permet d'une part de mieux cibler les intérêts des mo-

niteurs et, d'autre part, ces derniers devraient obtenir congé plus facilement auprès de leurs employeurs, la durée des cours étant réduite.

Berne est le seul canton avec deux offices J+S. Celui du Jura bernois que je dirige est à disposition des Romands de tout le canton et dessert également les organisations sportives des minorités italiennes, espagnoles et portugaises de la région biennoise plus particulièrement. C'est donc un bassin de population de quelque 100 000 personnes qui bénéficie de nos prestations.

Avec J+S 2000, on nous promet une structure administrative simplifiée qui devrait nous permettre de disposer de temps pour d'autres tâches. La phase pilote vécue jusqu'à ce jour ne nous a pas convaincu qu'il en sera ainsi, bien que la banque de données soit appelée à nous faciliter la tâche. Nous craignons que le nouveau J+S ne tombe dans une multiplicité d'exceptions et de cas particuliers et que l'objectif de simplification tant recherché ne soit pas atteint. S'il devait en être ainsi, nous ne pourrions compter sur aucun gain de temps par rapport au J+S de 1972. L'avenir dira si les offices J+S disposeront de temps pour d'autres tâches. Si tel pouvait être le cas, ce sont bien les cantons qui décideraient de ces tâches nouvelles.»

«Je trouve excellente la nouvelle conception de la formation continue.»



Peter Sommer

*Adjoint de l'Office cantonal J+S, Uri
peter.sommer@ur.ch*

Dorénavant, les associations sont nos partenaires. Les coachs J+S sont nos principaux intermédiaires dans ce partenariat. Une chance réelle est ainsi offerte aux associations d'utiliser de manière optimale le nouveau produit «Jeunesse + Sport» par le biais de coachs J+S compétents. D'autre part, les monitrices et moniteurs peuvent se concentrer sur l'essentiel de leur job. C'est aussi un défi pour les offices cantonaux J+S. Je m'en réjouis.

«Les coachs J+S sont nos principaux intermédiaires.»